

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18425 - 72ÈME ANNÉE

Une annonce qui relativise tous les discours sur l'égalité réelle

Grande pauvreté et chômage touchent la moitié des habitants du Chaudron



permettent de mesurer l'ampleur du défi pour espérer arriver un jour à l'égalité réelle. Dans un quartier populaire de la plus grande ville de La Réunion, c'est plus de la moitié de la population qui vit sous le seuil de pauvreté, et la moitié qui est privée d'emploi. C'est donc la moitié de la société qui est rejeté dans la plus grande précarité et la pauvreté.

L'ampleur du défi

Plus d'un an après l'annonce du président de la République, le gouvernement a présenté hier une « mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité réelle ». Ces mesures s'appliqueront sur tout le territoire de la République et auront une déclinaison outre-mer. Elles confirment les propositions contenues dans la rapport remis par Victorin Lurel à la ministre des Outre-mer puis au Premier ministre. L'objectif est de définir des plans de convergence « pour franchir une étape supplémentaire pour l'égalité sociale dans les DOM » et pour « permettre aux collectivités concernées d'adapter ou de fixer des règles au niveau économique ». Rappelons que les propositions contenues dans le rapport annonçant la future loi d'orientation ne veulent pas changer le cadre actuel. Elles ne tiennent pas non plus compte de l'évolution que connaîtra l'environnement de La Réunion dans des domaines stratégiques : démographie, développement économique et changement climatique. Comment dans de telles conditions remettre en cause l'inégalité qui coupe la société réunionnaise en deux ?

M.M.

Le quartier du Chaudron abrite toutes les semaines un des marchés forains les plus réputés. C'est souvent le lieu choisi par des responsables politiques parisiens pour venir prendre un traditionnel bain de foule durant les campagnes électorales. Mais derrière ces images se cache le drame des inégalités : la majorité des habitants du Chaudron vivent sous le seuil de pauvreté.

Une nouvelle étude vient de rappeler les graves inégalités dans notre pays. Le Quotidien d'hier fait état d'une étude de Compass, qui a passé au crible les revenus dans différents quartiers de Saint-Denis. Hier, il était question du Chaudron, un des quartiers les plus peuplés de La Réunion. L'étude annonce que 53 % des habitants de ce secteur populaire de Saint-Denis vivent en dessous du seuil de pauvreté. Elle souligne que 34 % de la population dépend d'une prestation sociale. Pour un habitant sur trois du Chaudron, le RSA ou d'autres minima sociaux. Le taux de chômage atteint 50 % chez les hommes, et 47 % chez

les femmes.

La moitié de la société mise de côté

Les images du Chaudron viennent souvent en illustration des visites ministérielles ou de candidats à une élection présidentielle. Le marché forain de ce quartier se tient en effet le dimanche. C'est un des plus importants de La Réunion. Derrière ces images se cache le drame des inégalités qui fragilisent notre pays. Les chiffres présentés par l'étude

Communication du Premier ministre et de la Secrétaire d'État à l'Égalité réelle

« La mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité réelle »

Le Conseil des ministres du 18 mai a été marqué par une communication présentée par Manuel Valls et Ericka Bareigts au sujet de la « mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité réelle ». Voici le compte-rendu officiel de cette communication.

Pour permettre à chacun d'être en capacité de s'insérer pleinement dans la République, lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, qui freinent l'ascension sociale, agir contre les discriminations et s'attaquer aux mécanismes qui cloisonnent la société française, le Gouvernement a décidé de renforcer sa politique en faveur de l'égalité réelle.

Cette ambition sera mise en œuvre au travers du projet de loi Égalité et citoyenneté, du projet de loi égalité réelle outre-mer, mais également par la coordination des mesures décidées lors des Comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) et par l'intensification des dispositifs favorisant l'ouverture de la société française.

La politique en faveur de l'égalité réelle visera notamment à mettre en œuvre les objectifs suivants.

1. Permettre à tous de mieux maîtriser la langue française.

Six millions de personnes en France rencontrent encore des difficultés dans le maniement du français. Le projet de loi Égalité et citoyenneté renforcera la priorité nationale accordée à l'amélioration de la maîtrise de la langue française au sein des dispositifs de la formation tout au long de la vie et d'intégration des étrangers. La création, au 1er janvier 2017, d'une Agence nationale de la langue française pour la cohésion sociale, en fédérant des structures existantes, permettra de faire en sorte que la langue cesse d'être une barrière à l'insertion sociale. Elle intensifiera la lutte contre l'illettrisme, favorisera la réforme du langage des administrations, et développera des actions d'approfondissement du français pour améliorer l'autonomie des individus dans leur vie quotidienne. L'agence développera la mise en réseau des acteurs et l'utilisation des outils nu-

mériques.

2. Intensifier la lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme et d'antisémitisme.

Les politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité entre tous les citoyens constituent la priorité du Gouvernement. L'augmentation des actes racistes de 22 % en 2015 démontre que l'action doit être poursuivie. À cette fin, le projet de loi Égalité et citoyenneté améliore le dispositif législatif, tant civil que pénal, de lutte contre les discriminations. Il s'agit ainsi de renforcer la protection accordée par la société à ceux qui subissent, encore aujourd'hui, le racisme et la discrimination, dans l'accès à l'emploi, au logement, mais aussi dans la vie quotidienne. De plus, une démarche pédagogique et éducative sur les causes de la discrimination, et un travail de déconstruction de tous les stéréotypes sera porté et largement diffusé, en lien avec la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA) et avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

3. Rendre la fonction publique plus représentative de la société française et accessible à tous les citoyens.

Favoriser l'égalité réelle, c'est aussi ouvrir les portes de l'administration à la société française dans toute sa diversité. Le projet de loi Égalité et citoyenneté prévoit d'ouvrir l'accès à la fonction publique par la voie du troisième concours, en assouplissant les conditions de présentation des épreuves et en permettant de prendre en compte les périodes d'apprentissage au titre de l'expérience professionnelle requise pour se présenter. La mise en place de comités d'audition pour les nominations aux emplois de directeurs d'administration centrale, prévue par le décret présenté lors du même

conseil des ministres, contribuera à la transparence et à la diversification des recrutements.

La fonction publique, garante des lois et des principes républicains, sera ainsi plus représentative de la diversité des talents.

4. Bâtir l'Égalité réelle outre-mer.

Les territoires ultramarins constituent une richesse pour la France, tant sur le plan économique et stratégique, que culturel. Le Gouvernement s'engage à renforcer le potentiel de ces territoires. Alors que certains indicateurs économiques et sociaux s'améliorent, les inégalités et les retards y sont persistants. Renforcer et consolider la dynamique de rattrapage engagée avec l'hexagone constitue dès lors une nécessité. C'est l'ambition du projet de loi "Égalité réelle Outre-mer", porté avec la ministre des Outre-mer, qui comportera plusieurs mesures afin de définir les règles de « Plans de convergence », de franchir une étape supplémentaire en faveur de l'égalité sociale dans les DOM, et enfin de permettre aux collectivités concernées d'adapter ou de fixer des règles au niveau économique.

Pour garantir l'effectivité de ces orientations sur l'ensemble du territoire, les préfets de région et les services déconcentrés seront mobilisés. Tous les six mois, les comités d'administration régionale (CAR) seront réunis et des référents du suivi des mesures issues du CIEC seront désignés au sein de chacun des services concernés en vue d'installer ce dispositif territorialisé avant l'été, et le Gouvernement en suivra les avancées.

Édito

« La pauvreté s'est accrue surtout dans l'Union européenne »

L'Organisation internationale du Travail a publié hier, 18 mai, un rapport intitulé « Emploi et questions sociales dans le monde 2016 ». Le point principal, c'est l'annonce qu'un des Objectifs du développement durable, l'éradication de la pauvreté d'ici 2030, sera difficilement atteignable à cause de la crise économique et de la hausse importante de la population mondiale. Voici quelques extraits du communiqué de l'OIT présentant les conclusions de ce rapport :

« Clairement, l'Objectif de développement durable qui vise à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde d'ici à 2030 est en danger », affirme le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. « Si nous prenons au sérieux le programme de développement durable pour 2030, si nous voulons enfin mettre un terme au fléau de la pauvreté qui se transmet de génération en génération, alors nous devons mettre l'accent sur la qualité des emplois dans tous les pays. »

« A l'heure actuelle, si les pauvres forment 30 pour cent de la population mondiale, ils ne disposent que de 2 pour cent des revenus », fait remarquer Raymond Torres, Conseiller spécial de l'OIT sur les questions économiques et sociales. (...)

L'étude montre également que de hauts niveaux d'inégalités des revenus réduisent l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. « Cette conclusion nous indique qu'il n'est plus temps de réfléchir aux responsabilités des plus riches, qu'il s'agisse de nations ou d'individus, dans la perpétuation de la pauvreté. Accepter le statu quo n'est pas envisageable », ajoute Raymond Torres. (...)

La pauvreté a rapidement décliné dans les pays à revenu intermédiaire, en particulier dans la

région Asie et Pacifique, mais dans une moindre mesure dans les pays à faible revenu, où 47,2 pour cent de la population vivent dans l'extrême pauvreté. Dans les pays développés, la pauvreté s'est en fait accrue ces dernières années, surtout dans l'Union européenne.

La récente détérioration des perspectives économiques en Asie, en Amérique latine, dans le monde arabe et dans les pays riches en ressources naturelles, a commencé à révéler la fragilité des progrès sociaux et d'emploi. »

Cette nouvelle étude souligne que les difficultés sont devant nous. Elles rappellent la faillite du modèle capitaliste. Il suffit d'un retournement de la conjoncture pour remettre en cause des décennies de progrès réalisés. Les pays riches sont touchés, et c'est en Europe que la pauvreté augmente le plus rapidement.

Ces données montrent un état du monde alarmant, alors qu'il va devoir faire face à une augmentation rapide de sa population, 2,5 milliards d'habitants supplémentaires en une génération. De plus, c'est durant cette période que les effets du changement climatique se feront ressentir toujours plus chaque jour.

La Réunion est particulièrement concernée par cette étude. C'est en effet le système de l'Union européenne qui s'y applique, or ce dernier est responsable de la plus forte augmentation de pauvreté dans le monde. L'intégration montre à nouveau ses limites, car ce système produit des inégalités. L'urgence d'une nouvelle politique se vérifie dans le monde et à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

200e anniversaire de la loge l'Amitié à Saint-Denis

Une rencontre très importante entre le grand maître du Grand Orient de France et Paul Vergès

Le 15 mai dernier, Paul Vergès a reçu Daniel Keller, grand maître du Grand Orient de France. Un communiqué du PCR rend compte de cet événement.

Le Parti Communiste Réunionnais a le devoir d'informer nos compatriotes qu'une rencontre très importante a eu lieu ce dimanche 15 mai au siège de notre organisation au Port entre Daniel Keller, grand maître du Grand Orient de France et notre camarade Paul Vergès, fondateur du Parti.

En visite à La Réunion pendant deux jours, notamment pour célébrer le 200e anniversaire de la loge l'Amitié à Saint-Denis et pour inaugurer une exposition du Conseil départemental sur "Les Francs-maçons et la mer", le responsable de la Franc-maçonnerie en France a tenu à rencontrer le sénateur communiste réunionnais. Durant cette rencontre, il a eu des échanges très intéressants avec Paul Vergès sur la situation actuelle à La Réunion et sur son avenir. Et sur ces questions importantes, de nombreuses convergences de vues ont été constatées entre les deux interlocuteurs, représentants d'organisations spécifiques et indépendantes.

Le PCR tient à souligner à ce sujet que le contenu et la qualité de ces convergences ainsi que la chaleur de cet entretien sont un symbole très fort. En effet, c'est un exemple que le respect de la diversité des opinions n'exclut

en rien la possibilité de convergences sur l'avenir de notre pays.

Outre le côté symbolique intense de cette rencontre, celle-ci fut aussi marquée par un rappel historique émouvant : celui que Raymond Vergès a été le vénérable de la loge l'Amitié à La Réunion au cours du siècle dernier. Une période durant laquelle la Franc-maçonnerie a accompli une œuvre sociale et politique exceptionnelle dans le pays, où elle a été notamment un acteur important dans le vote de la loi du 19 mars 1946 abolissant le statut colonial de La Réunion et sa transformation en département français.

Pour honorer la mémoire de Raymond Vergès, le grand maître du Grand Orient de France a remis à son fils une médaille commémorative. Le PCR félicite et remercie chaleureusement Daniel Keller et ses amis réunionnais pour

l'organisation, le contenu et le sens profond de cette rencontre, avec les perspectives nouvelles qu'elle ouvre à notre avenir.»



**Fait au Port, ce mercredi 18 mai 2016
Le Bureau de presse du PCR**

Libre opinion

« Assez de la xénophobie et du racisme à Mayotte. No pasaran ! »

Les échos de la crise sociale et des expulsions à Mayotte parviennent dans le monde entier. Basée en Guyane, l'Association de solidarité avec tous les immigrés et les peuples autochtones affirme sa solidarité avec toutes les personnes victimes d'expulsion et de chasse aux immigrés dans l'île de Mayotte.

Depuis plusieurs semaines une minorité de la population de l'île dans plusieurs villages isolés s'en prennent violemment à des migrant-es et à leurs familles. Des actes sont commis en toute impunité puisque les autorités averties à l'avance par ces groupuscules n'interviennent pas, laissent faire et donc cautionnent ! Aucune poursuite à ce jour n'a été engagée contre ces xénophobes qui procèdent à ces actions violentes : destructions d'habitations, passages à tabac et autres intimidations... Des actes ignobles résultant du jeu dangereux joué par la France dans cet archipel, puisque cette même France n'a pas hésité à construire et attiser une xénophobie, une haine de l'étranger-ère pour asseoir un peu plus sa domination (pourtant illégale) sur cette île. Une stratégie du bouc émissaire et « du pourrissement » destinait à construire une « identité » française, une appartenance à cette France par le rejet de l'autre, de l'étranger-ère.

La non-intervention des forces de l'ordre, parfois présentes, qui laissent ces fanatiques imbéciles saccager des habitations et intimider les migrant-es marque une complicité criminelle des autorités. Ces manifestations xénophobes risquent à tout moment de virer au pogrom. Cette inaction complice révèle une nouvelle fois les tactiques mises en place par l'Etat colonial visant à favoriser la xénophobie. Une xénophobie construite par les autorités coloniales et qui s'illustre par la création des frontières entre Mayotte et ses îles sœurs comoriennes où la libre circulation régnait depuis des siècles. Le visa Balladur mis en place en 1995 pour réglementer la circulation entre les îles de l'archipel mais aussi avec Madagascar est l'un des symboles les plus néfastes de ces politiques.

La départementalisation au rabais de Mayotte illustre l'intérêt de la France pour ces territoires ultra-marins puisque l'État français continue à administrer la majeure partie des territoires d'outre mer de manière coloniale. L'inégalité criante entre mahorais et français métropolitains a provoqué cette situation explosive sur l'île. Les boucs émissaires désignés-és implicitement par la France (parfois même explicitement) que sont devenus les « migrant-es », ont été pris pour cibles et rendus responsables de cette départementalisation ratée et de ces inégalités entre citoyen-nes français-es. Mais ce sont bien les politiques colonialistes, xénophobes et racistes menées par la France sur ce territoire qui sont directement responsables de ces déséquilibres. Ce sont également les politiques néo-libérales capitalistes qui sont responsables des maux de Mayotte : le démembrement organisé des services publics, la baisse drastique des moyens de l'Etat (sauf pour l'armée et la guerre bien sûr) provoquent ces graves déséquilibres et crises.

Il n'en reste pas moins inconscient et imbécile de croire que ce sont les migrant-es, nos frères et nos sœurs « étrangers-ères » précaires et encore plus inégaux avec les citoyen-nes français-es qui sont responsables des maux de Mayotte. Ce sont elles/ eux aussi des victimes de cet Etat colonial et libéral. Il est irresponsable de penser que ce sont les pauvres qui sont responsables de cette inégalité et de la pauvreté extrême dans laquelle se trouve la grande majorité de la population de l'île. Ce sont les politiques de l'Etat français soutenues désormais par l'Union Européenne qui sont les responsables directes de ces tragédies. Ce sont certains élu-es de l'île aux discours xénophobes et racistes qui sont responsables de ces actes odieux.

L'ASTIPA est solidaire de toutes les victimes de ces actes xénophobes et racistes odieux qu'elle dénonce fermement.

L'ASTIPA soutient les associations mobilisées (associations comoriennes, associations d'habitants expulsés, Cimade, etc.) sur le terrain en lutte contre ces actes xénophobes et racistes rappelant avec effroi les heures sombres de notre histoire.

L'ASTIPA rappelle enfin que seule l'ouverture des frontières, l'arrêt immédiat des politiques xénophobes et coloniales de la France ainsi que l'autodétermination des peuples autochtones et le respect des accords de décolonisation signés par la France stopperont ces actes criminels et xénophobes.

Association de solidarité avec tous les immigrés et les peuples autochtones

C'en est trop !

Pas de publication cette semaine

Suite à une condamnation de justice et à une amende de mille euros, l'auteur de cette rubrique n'a pas été en mesure de remettre d'article.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

In marsh an aryèr diréksyon in nouvo l'ésklavaj

Matant Zélida la ékrir Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, d'après sak mi oi, zot la trouv in nouvo shoal pou vanj kont lo gouvèrnman. Sé la loi travail. Kosa o-jis i roprosh so loi-la ? In bonpé z'afèr mèm siprime lo droi bann travayèr pou romète azot lo pyé, avek lo poin anmaré, a la dispozisyon lo patron. Soman oila kékshoz k'i tienbo pa d'bout pars gouvèrnman la fine tir dann loi-la tout mézir téi konvien pa bann sindika é lo bann patron i di konmsa lo loi sé in kokiy vid. Na pi arien dodan pou libèr lo travaye.donk in loi pa itil, pa éfikas, karéman in loi pou in po d'patat. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz la boush rouvèr, moin lé a d'mandé ousa vi sa tir sak ou i ékri : diréktoman dann lo boit z'idé lo médèf. Pars d'après sak mi antan na rairnk lo médèf pou koz konmsa : alor arète avèk bann z'akor par bransh pou diminyé lo pouvoir bann sindika, roganiz in z'éléksyon par z'antropriz késtyonn modifyé la diré dlo travaye, diminyé lo pèyman bann z'èr siplémentèr, sa i kont pou la po d'patat sa? Tir manzé dan la boush bann travayèr, amar azot dsi z'ot post travaye in pé plis ankor, koup lo trant sink èr, sa i fé pa mal bann travayèr épi z'ot famiy sa ?

La p'asé mèt ankor ! Mi sort oir in nouvèl dsi in l'abatoir volaye dann l'amérik. Konm la shène bann pti shèf i vé pa k'i arète é konm la natir isi é la-ba lé parèy, bann z'anploiyé la désid mète koush. Konmsa la shène i arèt pa é bann shèf i gingn z'ot prime... Matant vi oi a kèl degré nou lé randi. Olèrk an avoir plis libèrté demoun nana moin-z'an moins. Sé lo shomin trasé pou l'avnir ? Si sé sa, mèrsi pou l'éskavaz modèrn. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Kan la plui i tonm, Li tonm pou toulmoun » - In kozman po la rout

Ala in kozman mi èm pa pars la plipar d'tan sa I vé dir ou I lès lé z'ot pran lo risk épi bénéfisyé lo rézilta, konm par ébzantp dann in grèv, sansa dann in manifèrstasyon. Konbien foi moin la antann in pé apré di : « Si i gingn la goumantasyon, moin osi va gagné ! Alor, pou fèr mi sava pèrd mon zourné ? ». Nitil dir azot sa sé in kozman mi aprésyé moiymèman pars lé démoralizan oir out kamarad lèv travaye kan na in mo d'ord la grèv. Pou arzout èk sa, mi pans sa in kou d'kouto dann la solidarité alé oir la solidarité sa in bon prinsip sirtou pou inn bone koz. Somanké moin l'apré fé klonm zan-batis fé la prèsh dann dézèr. Pètète mi féla prèsh pou lo konvinki. Ni rotrov !